



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9353^e séance

Mardi 20 juin 2023, à 15 heures

New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Alhefeiti (Émirats arabes unis)

Membres :

Albanie	M ^{me} Dautllari
Brésil	M. Moretti
Chine	M. Dai Bing
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M. Wood
Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
France	M. Olmedo
Gabon	M ^{me} Onanga
Ghana	M. Korbieh
Japon	M ^{me} Shino
Malte	M. Camilleri
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud
(S/2023/433)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2023/433)

La Présidente (*parle en arabe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Soudan du Sud à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnalités ci-après, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud ; M. Charles Tai Gituai, Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée ; et M. Marco Impagliazzo, Président de la Communauté de Sant'Egidio.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2023/433, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud.

Je donne maintenant la parole à M. Haysom.

M. Haysom (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de présenter aujourd'hui un exposé au Conseil de sécurité sur la situation au Soudan du Sud.

Je salue la participation à la présente séance du Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, M. Charles Gituai, et du Président de la Communauté de Sant'Egidio, M. Marco Impagliazzo, qui donneront chacun des informations détaillées sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et le dialogue avec les parties non signataires.

Je voudrais pour ma part commencer en indiquant que la crise au Soudan a des répercussions sur la mise en œuvre de l'Accord de paix revitalisé au Soudan du Sud. Les conséquences de ce conflit se font sentir dans plusieurs domaines. Depuis la mi-avril, plus de 117 000 femmes,

hommes et enfants sont arrivés dans les zones frontalières du Soudan du Sud en provenance du Soudan, 93 % d'entre eux étant des rapatriés sud-soudanais. Je voudrais féliciter le Gouvernement sud-soudanais de sa politique d'ouverture des frontières à toutes les personnes qui fuient le conflit, qu'elles soient ou non munies d'un document de voyage. La capacité d'absorption du Gouvernement et des acteurs humanitaires au Soudan du Sud est cependant mise à rude épreuve, au vu des ressources locales limitées et des goulets d'étranglement dans les villes frontalières du Soudan du Sud, notamment à Renk.

Les conséquences économiques du conflit ne font que compliquer la situation déjà fragile du pays. Du fait de l'interruption soudaine des importations en provenance du Soudan, la population sud-soudanaise n'a plus accès aux produits de base. Les exportations de pétrole brut du Soudan du Sud par Port Soudan constituent une bouée de sauvetage économique dont la suspension, récemment envisagée, pourrait avoir des effets dévastateurs sur l'économie sud-soudanaise.

Sur le plan politique, le conflit au Soudan détourne l'attention du Soudan du Sud durant cette phase critique de transition, tant au niveau national qu'international. Les efforts déployés par le Président Kiir Mayardit et l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) pour mettre fin au conflit au Soudan sont louables, mais il ne faut pas que le calendrier du processus de paix au Soudan du Sud en fasse les frais.

Au Soudan du Sud, ces facteurs exacerbent les éléments déclencheurs et les moteurs du conflit, ce qui aggrave les conditions de sécurité déjà précaires dans l'ensemble du pays. Par exemple, les informations selon lesquelles les éleveurs de bétail du nord refusent de retourner au Soudan sont préoccupantes. L'absence d'accords locaux régissant les déplacements du bétail en dehors de la saison du rassemblement du bétail accroît les risques d'affrontements entre les éleveurs du nord et les communautés agraires du Soudan du Sud.

Par ailleurs, la concurrence pour les ressources limitées dans les zones où se sont installés les nouveaux déplacés s'intensifie, provoquant une escalade des tensions entre les communautés, souvent à connotation tribale, dans un environnement marqué par des difficultés économiques, des tensions communautaires préexistantes et la présence d'armes à feu. Les événements survenus récemment dans l'État du Haut-Nil ont démontré à quel point ces facteurs pouvaient devenir dangereux en un rien de temps, car un simple élément déclencheur peut mettre rapidement le feu aux poudres et entraîner une

série d'événements meurtriers, comme cela s'est produit à Renk et à Malakal pour des motifs liés à l'accès aux points d'eau.

Fait inquiétant, dans le cadre de ces événements, un des membres de la police des Nations Unies a été retenu contre son gré pendant plusieurs heures par 30 personnes déplacées. En outre, le 7 juin, un habitant shilluk de 14 ans chargé de la protection des sites civils a été poignardé à mort et par la suite, un Nuer a été battu à mort, ce qui a déclenché des affrontements meurtriers entre des milices de jeunes armées. La Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) a établi qu'au moins 14 personnes déplacées avaient été tuées et 28 blessées, dont une femme. À la demande des autorités de l'État, les partenaires humanitaires ont temporairement suspendu les déplacements vers Malakal des nouveaux arrivants du Soudan qui se trouvent actuellement à Renk, mais ils continuent néanmoins de faciliter les déplacements volontaires des personnes vers la destination de leur choix ou d'autres destinations au Soudan du Sud.

À la suite de ces derniers événements, je me suis rendu à Malakal pour observer moi-même la dynamique sur le terrain. Nous examinons notre réponse intégrée qui mobilise du personnel à la fois civil et en tenue, et nous évaluons l'efficacité de notre coordination avec les services de sécurité sud-soudanais. En l'état actuel des choses, quelque 6 000 à 7 000 Nuer ont à présent quitté le site de protection des civils, où il ne reste que des membres de la communauté shilluk, de telle sorte qu'il s'agit maintenant d'un lieu de regroupement monoethnique. Les acteurs humanitaires adaptent leurs plans d'intervention pour prêter assistance aux deux communautés, à l'intérieur et en dehors du camp. Loin de refluer, les menaces qui pèsent sur le site ne font que s'accroître. Le plan de prévention de la MINUSS comprend le déploiement de patrouilles renforcées et de plus de 600 soldats de la paix sur le terrain. Nous allons revigorer les opérations de bouclage et de ratissage pour trouver des armes à feu et les faire disparaître du camp, qui a été désigné comme zone exempte d'armes. Nous aidons les notables à remplir leur rôle qui consiste à désamorcer les tensions et à s'approprier les efforts de règlement des conflits. Cette démarche est appuyée par des échanges avec les dirigeants politiques nationaux et locaux, qui donnent le ton général pour la tolérance intercommunautaire et le désarmement pacifique. Nous apprécions à sa juste valeur le soutien apporté par le Gouverneur du Haut-Nil, les Forces sud-soudanaises de défense du peuple, la Police nationale sud-soudanaise et le Service national de sécurité pour rétablir un calme relatif et empêcher que des jeunes armés venus de la ville de Malakal ne viennent en renfort.

L'embrassement des tensions à Malakal ne fait qu'ajouter à la mosaïque bien plus vaste de conflits intercommunautaires et infranationaux dont la Mission doit s'occuper. Avec la récente publication du rapport trimestriel de la MINUSS sur la violence touchant les civils, nous avons indiqué combien nous étions alarmés par la réapparition des exécutions extrajudiciaires dans les États de Ouarrap et des Lacs et engagé le Gouvernement à remédier à ces graves violations des droits humains. Nous l'avons en outre exhorté à publier les conclusions des comités d'enquête spéciaux créés par le Président. En attendant, le mandat renouvelé de la MINUSS nous oblige à mener des tâches de protection des civils supplémentaires, en fonction de nos capacités et de nos ressources, dans un contexte où notre mandat de protection s'exerce au titre d'une responsabilité transversale, s'appliquant à l'ensemble de la Mission, en utilisant tous les outils dont nous disposons. À cet égard, nous avons l'intention d'étendre l'empreinte de la force à l'ensemble du pays, tout en gardant néanmoins des réserves pour les imprévus intercommunautaires, infranationaux et préélectorales. Je signale que nous attendons les résultats de l'étude en cours des capacités militaires et policières, qui répondra à notre question de savoir si notre dispositif est adapté. En dépit de nos contraintes géographiques, il faut savoir qu'un récent sondage d'opinion indépendant a fait ressortir que les Sud-Soudanais faisaient toujours confiance et maintenaient leur appui à la présence stabilisatrice de la MINUSS.

Après quatre ans de pluies incessantes, certaines parties du Soudan du Sud se préparent maintenant à une sécheresse. La saison sèche qui se prolonge et les précipitations qui tardent à venir auront des répercussions sur les cultures, aggravant ainsi l'insécurité et la vulnérabilité. L'activité criminelle visant les denrées alimentaires est à la hausse. Il aura suffi d'un incident à Bor pour que sept tonnes de nourriture soient volées. À Jongleï, le Programme alimentaire mondial (PAM) a dû interrompre le repositionnement de denrées alimentaires pour la troisième fois de l'année. Les attaques contre le personnel et les biens humanitaires sont inacceptables. Les travailleurs humanitaires doivent pouvoir livrer en toute sécurité les secours vitaux qu'ils destinent à ceux qui en ont besoin. La MINUSS continue d'offrir une protection militaire aux convois du PAM, et nous nous employons à améliorer encore notre coordination et nos opérations. Face aux besoins qui augmentent alors que les ressources s'amenuisent, les partenaires humanitaires ont pris la décision difficile de détourner des ressources d'interventions en cours afin de répondre à des besoins critiques émergents, y compris ceux des rapatriés et réfugiés vulnérables nouvellement arrivés en provenance du Soudan. Je félicite le Coordonnateur des secours d'urgence d'avoir

alloué 8 millions de dollars provenant des fonds d'urgence, et je demande aux donateurs et à la communauté internationale en général d'apporter leur concours. Le plan d'aide humanitaire pour 2023 qui doit permettre de fournir un soutien vital d'urgence à une population vulnérable estimée à 6,8 millions de personnes est pour l'heure financé à moins de 30 %. Sur une note plus positive, il me plaît de pouvoir faire part au Conseil de progrès concernant l'initiative relative au couloir du Nil. Nos échanges avec le Gouvernement ont abouti à un accord pour réduire le nombre de points de contrôle de plus de 30 à six. La MINUSS maintiendra son assistance au Gouvernement en ce sens.

Ce n'est pas le moment de perdre notre objectif de vue au Soudan du Sud. L'expérience du Soudan nous enseigne à quel point les progrès obtenus de haute lutte sur la voie de la paix peuvent être rapidement anéantis. Cela souligne la nécessité d'appliquer intégralement l'Accord revitalisé, en temps voulu. Un récent communiqué de l'IGAD nous a informés que l'impasse politique concernant le limogeage de la Ministre de la défense et des anciens combattants avait été surmontée, mais qu'il fallait encore l'officialiser. Nous exhortons les parties à éviter de prendre des mesures unilatérales. Nous leur demandons également de redoubler d'efforts en ce qui concerne l'élaboration de la constitution et les préparatifs des élections. D'après nos calculs, le processus d'élaboration de la constitution a 10 mois de retard, la planification des élections, neuf, et plusieurs aspects des dispositions transitoires de sécurité restent en suspens. À ce jour, le Soudan du Sud n'est pas prêt à tenir des élections. Ce sont des membres du Gouvernement, des partis politiques et de la société civile qui nous le disent eux-mêmes, tous conscients qu'il y a une nouvelle urgence à gérer ces priorités.

Cependant, nous estimons également qu'avec une action concertée entre toutes les parties et avec la volonté politique requise, le Soudan du Sud peut encore rattraper son retard. À cet effet, je salue l'initiative du Gouvernement de former une équipe spéciale conjointe avec l'ONU, l'IGAD et l'Union africaine, qui a tenu sa première réunion il y a quelques semaines, en vue d'avancer sur la rédaction de la constitution et l'organisation des élections. Par ailleurs, j'exhorte les parties prenantes concernées à mettre les bouchées doubles pour la promulgation de la loi sur les élections nationales au Parlement et à soutenir la Commission électorale nationale afin que le peuple soudanais puisse commencer à décider de la forme et du contenu de son nouveau système constitutionnel et électoral. Néanmoins, un processus électoral quel qu'il soit ne peut pas être crédible ni efficace si tous les citoyens

ne disposent pas d'un espace civique et politique adapté pour y prendre part, et il y a beaucoup à faire à cet égard. Je me félicite de la participation de la société civile dans les dialogues trimestriels avec la direction de la MINUSS sur ce qui s'impose pour élargir l'espace civique et politique et définir la nature de la participation des acteurs de la société civile, ainsi que de nos échanges avec les dirigeants des partis politiques dans le cadre du Conseil des partis politiques. Les deux groupes insistent sur la nécessité d'agir avec la plus grande diligence si l'on veut que les élections aient lieu l'an prochain.

Pour conclure, les défis sont nombreux, mais j'ai bon espoir que la coopération, les partenariats et un engagement durable au plus haut niveau peuvent faire évoluer la vie des Sud-Soudanais dans le bon sens.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M. Haysom de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Gituai.

M. Gituai (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, et avec vous les Émirats arabes unis, de votre élection comme membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2022–2023, et de votre accession pour la seconde fois à la présidence du Conseil, cette fois pour le mois de juin. Je tiens aussi à vous remercier d'avoir invité la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée à s'adresser au Conseil. La Commission est l'organe de contrôle officiel chargé de la supervision, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2018 et, entre autres choses, elle a pour tâche de présenter des rapports et des exposés au Conseil tous les trimestres.

Au cours de ces cinq ans de mise en œuvre de l'Accord revitalisé, le Soudan du Sud a connu sa plus longue période de paix et de stabilité relatives depuis son accession à l'indépendance en 2011. Toutefois, cette mise en œuvre avance à un rythme lent, et une bonne partie de ce qui était censé être accompli à la fin des 36 mois prévus pour la période de transition n'a pas encore eu lieu. L'accord a donc été prorogé pour 24 mois, de février 2023 à février 2025, afin d'achever l'unification des forces, de rédiger la version finale de la constitution et de tenir des élections crédibles, libres et régulières en décembre 2024. Mon exposé au Conseil consistera donc à présenter brièvement notre évaluation du processus de paix au Soudan du Sud et de l'action que mène la Commission mixte à l'appui de sa mise en œuvre. Je conclurai par quelques recommandations.

Dans l'ensemble, les principaux résultats obtenus dans la mise en œuvre de l'Accord sont les suivants.

En termes de gouvernance, les pouvoirs exécutif et législatif du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé ont été mis en place et sont opérationnels au niveau national et au niveau des États. Le différend sur le nombre d'États a été réglé, et l'Accord revitalisé a été intégré dans la Constitution de transition. En outre, des réformes juridiques, judiciaires et institutionnelles cruciales sont en cours.

En ce qui concerne les dispositions transitoires en matière de sécurité, environ 55 000 des 83 000 soldats ont terminé leur formation et obtenu leur diplôme dans le cadre de la phase I des Forces unifiées nécessaires. Ces soldats restent dans leurs zones de formation en attendant d'être déployés dans leurs unités respectives. En revanche, la phase II et le processus de désarmement, démobilisation et réintégration n'ont pas encore commencé.

En ce qui concerne les questions humanitaires, l'ouverture de couloirs humanitaires clefs a facilité le retour de certains réfugiés sud-soudanais et de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Des réformes économiques sont mises en œuvre pour encourager une plus grande transparence et une plus grande responsabilité, mais là aussi, beaucoup reste à faire.

En ce qui concerne la justice transitionnelle, des progrès ont été accomplis dans la rédaction des projets de loi relatifs à la création de la Commission vérité, réconciliation et apaisement et de l'Autorité d'indemnisation et de réparation. Une fois mises en place, ces institutions feront avancer le processus de réconciliation et d'apaisement dont le Soudan du Sud a tant besoin.

En ce qui concerne la Constitution permanente, la loi régissant son élaboration a été promulguée, et des mesures sont prises pour la rendre opérationnelle. Je tiens à souligner que l'Accord dispose que les élections qui auront lieu à la fin de la période de transition devront se dérouler conformément à la Constitution permanente.

Le déficit de confiance entre les parties, le manque de ressources adéquates et de capacités, les niveaux persistants de violence intercommunautaire au sein des États, les activités néfastes des groupes minoritaires et les catastrophes naturelles telles que les inondations sont autant de difficultés qui ont ralenti les progrès dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé. Depuis peu, les ressources humanitaires et les autres ressources du Soudan du Sud sont encore plus sollicitées en raison de l'afflux de réfugiés et de rapatriés fuyant le conflit en République du Soudan.

Les élections doivent avoir lieu en décembre 2024, soit dans environ 18 mois. Afin d'organiser des élections libres, régulières et crédibles, les objectifs clefs suivants doivent être atteints, conformément à l'Accord revitalisé : l'achèvement de l'unification et du redéploiement des forces, afin de garantir la sécurité dans le cadre des élections ; la reconstitution et l'opérationnalisation des institutions chargées de la préparation et de la conduite des élections, à savoir le Conseil des partis politiques et la Commission électorale nationale ; l'élaboration d'une constitution permanente dirigée et contrôlée par la population, qui régisse la conduite des élections ; des réformes judiciaires pour renforcer la capacité et l'indépendance des institutions judiciaires à traiter les litiges liés aux élections ; et l'amélioration de l'espace politique et civique global dans lequel se dérouleront les élections multipartites.

À ce stade critique de la période prolongée de l'Accord revitalisé, le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé a besoin d'un soutien accru de la part du Conseil et de la communauté internationale pour pouvoir mener à bien la mise en œuvre des tâches critiques en suspens de l'Accord. Sans un financement prévisible et suffisant, nous estimons que le Soudan du Sud continuera à avoir des difficultés à respecter le calendrier de mise en œuvre de l'Accord. La Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée estime que la communauté internationale peut soutenir les efforts du Soudan du Sud, notamment en finançant directement le processus d'élaboration de la constitution, le processus de désarmement, démobilisation et réintégration et la préparation et la conduite des élections.

En ce qui concerne les efforts qu'elle fait pour appuyer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée continue de suivre, d'évaluer et de superviser le mandat et les tâches du Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, notamment le respect par les parties des délais convenus et du calendrier de mise en œuvre, conformément au chapitre VII de l'Accord. Les rapports objectifs et impartiaux de la Commission et les réunions plénières mensuelles de toutes les parties prenantes continuent de renforcer la confiance dans le processus de paix et d'encourager les parties à poursuivre dans cette voie.

Les rapports d'évaluation trimestriels réguliers que nous soumettons au Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement, au Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et au Conseil de sécurité contribuent

à faire converger les efforts et à fédérer autour d'objectifs communs, ainsi qu'à éclairer la prise de décisions politiques sur le Soudan du Sud et sur la mise en œuvre de l'Accord. La Commission continue de superviser le travail de toutes les institutions et de tous les mécanismes de l'Accord, de sortir les parties de l'impasse et de dialoguer régulièrement avec les parties à l'Accord, les principaux partenaires de paix et d'autres parties prenantes sud-soudanaises afin de parvenir à un consensus et d'accélérer les progrès.

Pour terminer, je tiens à souligner que l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud légitime le Gouvernement provisoire d'union nationale du Soudan du Sud et reste le modèle le plus à même de permettre une transition pacifique et l'instauration d'une paix durable en République du Soudan du Sud. Dans la perspective des élections qui auront lieu dans 18 mois seulement, il est nécessaire de concentrer nos efforts collectifs sur le Soudan du Sud en cette période critique et de veiller à l'application de l'Accord, dans la lettre et dans l'esprit. À cet égard, j'appelle le Conseil à rester saisi du processus de paix au Soudan du Sud et à nouer le dialogue avec le Gouvernement provisoire d'union nationale revitalisé afin d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord de paix et d'assurer la tenue des élections à la date prévue, ainsi qu'à envisager de se rendre à Djouba en cette période critique de préparation des élections et à faire preuve de solidarité avec le peuple sud-soudanais.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M. Gituai de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Impagliazzo.

M. Impagliazzo (*parle en anglais*) : Depuis plus de 50 ans, la Communauté de Sant'Egidio est un acteur international à part entière, une communauté proche des personnes vulnérables et engagée en faveur de la paix, du dialogue interreligieux et de l'aide humanitaire. Elle a également été en mesure de mener des actions de médiation et de facilitation internationales dans diverses régions du monde, de l'Accord général de paix pour le Mozambique, signé à Rome en 1992, au Burundi, en passant par le Guatemala, le Kosovo et Mindanao. Nous pensons en effet que la guerre est la mère de toutes les pauvretés. Je prends aujourd'hui la parole devant le Conseil de sécurité au sujet de la crise au Soudan du Sud.

Je tiens tout d'abord à remercier la présidence émirienne de nous avoir invités à présenter notre travail au Conseil. Sant'Egidio suit avec attention et préoccupation la situation au Soudan du Sud depuis les années 1990, bien avant son indépendance. John Garang, le père fondateur du pays, s'était rendu à plusieurs reprises à notre siège à Rome pour tenter de trouver des voies de dialogue en pleine lutte

pour l'indépendance. Notre initiative, connue sous le nom d'initiative de Rome, est née au lendemain de la signature de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, au cours de la phase compliquée de création du Gouvernement d'unité nationale. L'Accord avait été rejeté par plusieurs entités politiques et militaires, et il était nécessaire de les y faire adhérer.

Le pape François est intervenu personnellement depuis sa mémorable retraite spirituelle au Vatican, permettant de créer les conditions préalables à la convocation à Rome des parties non signataires de l'Accord revitalisé, avec un mandat complet du Président Salva Kiir Mayardit pour négocier avec elles. L'initiative de Rome a permis une reconnaissance mutuelle entre le Gouvernement et l'opposition non signataire, et a créé un cadre de négociation pour le dialogue politique. Malgré les interruptions forcées dues à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ce dialogue a contribué à réduire le niveau de violence dans le pays et à faire naître un nouvel espoir de paix.

L'initiative de Rome a permis de former des représentants de l'Alliance des mouvements d'opposition du Soudan du Sud, l'alliance des parties non signataires, dans la perspective de leur inclusion future au sein du Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité. Le processus est désormais plus inclusif, et il continue de progresser dans cette direction. L'initiative de Rome constitue un dialogue politique qui complète les institutions internationales et qui est en harmonie avec elles. La Communauté de Sant'Egidio est déterminée à poursuivre sur cette voie dans le but de créer des conditions favorables à l'élimination de la violence.

À ce stade, je dois mentionner le concours important apporté par les représentants de la société civile et les dirigeants de la communauté chrétienne et des différentes confessions religieuses du pays. Cette participation ne fera que croître au cours des prochaines étapes, et elle donne un élan fort à l'appel lancé aux dirigeants du Gouvernement et de l'opposition pour qu'ils assument leurs responsabilités face aux souffrances du peuple sud-soudanais.

Enfin, je voudrais remercier celles et ceux qui ont appuyé et appuient encore cet effort par une participation active et un échange régulier d'informations et d'orientations. Je remercie la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, par l'intermédiaire du Représentant spécial Nicholas Haysom ; les pays de la région ; l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), pour les efforts qu'elle a déployés en vue de parvenir à

l'Accord revitalisé ; le Secrétariat de l'IGAD, pour sa mise en œuvre et, en particulier, la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, ainsi que le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité ; la troïka, composée des États-Unis, du Royaume-Uni et de la Norvège ; la Confédération suisse, le Canada, l'Italie et le Japon ; et les organisations internationales, telles que le Programme alimentaire mondial et le Comité international de la Croix-Rouge.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je remercie M. Impagliazzo de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom, l'Ambassadeur Gituai et M. Impagliazzo de leurs exposés détaillés d'aujourd'hui.

Les États-Unis sont très préoccupés par les informations faisant état de violences intercommunautaires meurtrières, le 8 juin, sur le site de protection des civils de Malakal. Nous condamnons les attaques signalées et présentons nos sincères condoléances aux familles touchées par ces actes de violence.

Nous nous félicitons que le Gouverneur et les autorités de l'État du Haut-Nil travaillent en coordination avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour renforcer les mesures de sécurité, notamment en sécurisant le périmètre du site de protection des civils de Malakal. Si nous saluons aussi la MINUSS pour le déploiement rapide de soldats de la paix en vue de faire cesser les violences, nous sommes préoccupés par le fait que la Mission n'avait pas adopté de mesures en amont pour faire face aux risques de violence, malgré les signes précurseurs de tensions entre les deux communautés. Nous attendons avec intérêt les résultats de l'évaluation indépendante qui sera réalisée d'ici le 15 octobre concernant l'exécution, par la MINUSS, de son mandat de protection des civils, ainsi que les domaines dans lesquels nous devons aider la Mission à combler les lacunes.

Nous nourrissons de vives inquiétudes quant au bien-être des civils et des déplacés à Malakal, qui demeurent dans une situation de vulnérabilité et de danger de mort dans le camp et alentour. Nous sommes également très préoccupés par les informations indiquant que des groupes armés seraient en train d'approcher du site et par les rumeurs concernant la présence d'armes de petit calibre à l'intérieur du camp.

Nous exhortons la MINUSS, en étroite coordination avec les autorités de l'État, mais unilatéralement s'il le faut, conformément à son mandat, à rétablir le calme et la sécurité, ainsi qu'à assurer la protection des civils et des déplacés, à l'intérieur et à l'extérieur du camp, en particulier les groupes vulnérables. En outre, nous demandons instamment aux autorités provisoires sud-soudanaises d'empêcher ces déplacements de groupes armés vers le site de protection des civils.

L'afflux de civils résultant de la poursuite des combats au Soudan aggrave encore la situation humanitaire au Soudan du Sud, déjà très précaire, et accroît la pression sur le site de protection des civils. Plus de 100 000 personnes sont arrivées au Soudan du Sud depuis le Soudan, et l'on s'attend à ce que 180 000 de plus franchissent la frontière au cours des trois prochains mois, selon le plan d'intervention d'urgence du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et de l'Organisation internationale pour les migrations.

Conjuguée à une flambée du coût de la vie, à des années successives de crues soudaines qui ont endommagé les terres exploitables pour les cultures et les moyens de subsistance, et à l'apparition constante de maladies, véhiculées par l'eau ou autres, dans plusieurs États, la crise fragilise encore davantage la cohésion sociale. La mise en œuvre sans délai des engagements du Gouvernement provisoire est le meilleur moyen de veiller à ce que les effets de la crise au Soudan puissent être atténués au Soudan du Sud.

Malgré les difficultés auxquelles le pays est confronté, les autorités sud-soudanaises doivent progresser dans la mise en œuvre de la feuille de route et dans la transition politique. Nous soulignons à nouveau que le seul moyen pour le Gouvernement provisoire sud-soudanais de mener à bien la transition vers un gouvernement permanent est de créer et de maintenir un environnement stable dans lequel la population civile est protégée.

Les dirigeants provisoires sud-soudanais doivent obtenir les résultats auxquels ils se sont engagés dans l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, et s'attaquer aux problèmes immédiats, tels que la violence qui persiste dans l'État du Haut-Nil et la situation humanitaire déplorable.

Les États-Unis restent attachés à la cause de la paix et engagés aux côtés du peuple sud-soudanais.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, M. Gituai et M. Impagliazzo de leurs exposés d'aujourd'hui.

Malte appuie pleinement les efforts déployés en faveur d'un processus de transition pacifique et stable au Soudan du Sud, axé autour de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud et la feuille de route qui l'accompagne. Nous appelons une nouvelle fois à la mise en œuvre rapide de toutes les tâches en suspens et à la conclusion sans délai de la période de transition. Nous nous félicitons du récent achèvement de la formation de soldats destinés aux Forces unifiées nécessaires. Dans le même temps, nous insistons sur le fait que ceux-ci doivent être suffisamment formés, et déployés dans les régions du pays qui sont en proie à des flambées de violence de plus en plus fréquentes.

Nous sommes préoccupés par les conséquences de l'impasse politique actuelle et encourageons les parties à continuer d'honorer leurs engagements, comme le prévoit l'Accord revitalisé. Tout en appuyant les organes de vérification établis par l'Accord, notamment la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, nous renouvelons notre appel en faveur d'échanges constructifs. Seul un espace civique inclusif permettra de mener à bien les processus électoral et constitutionnel d'ici la fin de 2024. Nous insistons sur l'importance d'adopter la loi sur les élections nationales et de reconstituer ensuite le Conseil des partis politiques et la Commission électorale nationale, autant de conditions nécessaires à la tenue d'élections libres, régulières et crédibles.

En outre, Malte souscrit aux appels au renforcement du quota de 35 % de femmes prévu à l'Accord de paix, et demande instamment que soit garantie leur participation pleine et véritable, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les processus, y compris à l'élaboration de la constitution. Aujourd'hui, nous nous sommes réjouis d'entendre les voix de la société civile et d'autres associations, comme la Communauté de Sant'Egidio, qui peuvent jouer un rôle moteur dans l'instauration d'une paix pérenne et durable. Nous saluons les efforts déployés par les autorités sud-soudanaises pour accueillir plus de 100 000 personnes qui cherchent à échapper au conflit au Soudan. Nous saluons également le rôle joué par le Président Salva Kiir Mayardit, dans le cadre de la mission de l'Autorité intergouvernementale pour le développement, pour faciliter un cessez-le-feu au Soudan.

Malte est vivement préoccupée par le recrutement et la radicalisation des jeunes. Dans la mesure où les enfants sont souvent les premières victimes des conflits et où de graves violations sont toujours signalées, nous appuyons les mesures de protection de l'enfance et saluons, dans ce contexte, les formations en la matière dispensées par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS).

Nous soulignons aussi le rôle que les jeunes ont à jouer dans l'édification d'une paix durable.

S'agissant de la vulnérabilité à la violence qui persiste dans les États du Haut-Nil et de Jongleï, nous déplorons les scènes de violence qui se sont déroulées sur le site de protection des civils de Malakal, dans l'État du Haut-Nil, le 28 mai dernier. Nous appelons au calme et insistons sur le rôle des dirigeants locaux qui doivent encourager leurs communautés à s'abstenir de toute violence.

Malte condamne tous les actes de violence sexuelle et fondée sur le genre. Nous sommes favorables au déploiement de membres de la police des Nations Unies dans les zones à haut risque, et nous soutenons le travail accompli par la MINUSS, qui mène des activités de renforcement des capacités, en insistant sur la nécessité d'appliquer le principe de responsabilité et d'assurer la protection et la réadaptation des personnes rescapées.

Alors que 76 % de la population sud-soudanaise a besoin d'une aide humanitaire, les chocs climatiques et les inondations continuent d'aggraver l'instabilité. Nous contribuons à l'aide humanitaire vitale et fondée sur les besoins, notamment par l'intermédiaire de projets clefs financés par l'Union européenne et dotés d'une enveloppe de 81 millions d'euros rien que pour cette année.

Malte condamne fermement toutes les attaques dirigées contre le personnel et les convois humanitaires, et réaffirme que leurs auteurs doivent répondre de leurs actes. Nous nous félicitons de la mise en place de patrouilles par la MINUSS pour garantir la protection et la sécurité des travailleurs humanitaires.

Pour terminer, Malte renouvelle son soutien au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, ainsi qu'à la MINUSS, dont le mandat a été renforcé lors de son renouvellement en mars mais qui garde la même détermination que celle qui l'a toujours guidée dans son action. Tandis que la MINUSS continue d'aider le Gouvernement à s'acquitter de sa responsabilité première de protéger les civils, nous exhortons toutes les parties à cesser toute violence et à consolider une transition qui place le destin du peuple sud-soudanais au premier plan.

M. Afonso (Mozambique) : J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir le Gabon, le Ghana et mon propre pays, le Mozambique.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité remercient le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), M. Nicholas Haysom, pour son exposé très éclairant. Nous remercions

également M. Charles Tai Gituai, Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, et exprimons notre gratitude à M. Marco Impagliazzo, Président de la Communauté de Sant'Egidio. Nous les remercions pour leurs présentations et pour leur dévouement à la cause de la paix dans le monde. Nous saluons la participation à cette séance de notre frère, S. E. l'Ambassadeur Akuei Bona Malwal, Représentant permanent du Soudan du Sud.

(l'orateur poursuit en anglais)

Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont pleinement convaincus que le Soudan du Sud réalise des progrès importants sur la voie de la consolidation de l'État et de l'état de droit, en particulier en ce qui concerne les processus constitutionnel et électoral. L'équipe spéciale conjointe chargée de faire avancer l'élaboration de la constitution et le processus électoral, qui s'est réunie pour la première fois le 1^{er} juin, en témoigne clairement. Tout en saluant les efforts déployés par le pays, nous soulignons qu'il importe que toutes les parties travaillent collectivement pour surmonter leurs divergences politiques et inscrire les progrès réalisés dans la durée.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité se félicitent de la détermination des membres du quatuor, composé de la MINUSS, de la mission de l'Union africaine au Soudan, de l'Envoyé spécial de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, à appuyer les efforts déployés par les parties prenantes sud-soudanaises, en particulier pour surmonter l'impasse politique actuelle. Nous appelons les parties à tenir leurs engagements et à accélérer la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud, notamment en achevant les tâches en suspens avant la fin de la période de transition. Les trois membres africains du Conseil de sécurité sont pleinement convaincus que l'engagement ferme de toutes les parties ouvrira la voie à la consolidation de la stabilité politique en vue de l'instauration d'une paix et d'un développement durables, auxquels aspire tellement la population sud-soudanaise.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité prennent note avec satisfaction du fait que les violences intercommunautaires au niveau infranational ont diminué, en particulier dans l'État de Jonglei. Néanmoins, nous demeurons préoccupés par la persistance de la vulnérabilité à la violence dans certaines régions du pays, essentiellement les violences communautaires et liées au

bétail. Cette vulnérabilité est encore exacerbée par les chocs climatiques, qui continuent de compromettre la sécurité de certaines communautés, perturbant gravement les moyens de subsistance et entraînant des déplacements prolongés et une insécurité humaine, en particulier lorsque les éleveurs de bétail convergent dans la même zone. Les initiatives pour promouvoir le dialogue entre les populations et les éleveurs, axées sur la répartition des ressources et la coexistence pacifique, sont des outils puissants qui doivent être davantage mis à profit. Nous demandons instamment à la communauté internationale d'appuyer ces efforts.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité encouragent la MINUSS à continuer de prendre des mesures pour protéger les civils, atténuer les violences et appuyer les dialogues de paix, dans le cadre de son mandat, en faisant appel aux notables et aux chefs traditionnels pour désamorcer les tensions et faciliter le règlement des conflits. En outre, nous invitons la MINUSS à étendre son assistance technique et son appui aux mécanismes d'application du principe de responsabilité et à renforcer la chaîne de justice pénale, en coordonnant l'appui au fait d'avoir à rendre des comptes avec les processus de dialogue et de réconciliation dans l'ensemble du Soudan du Sud.

Les trois membres africains du Conseil de sécurité réaffirment la nécessité de renforcer les capacités des autorités sud-soudanaises compétentes, en particulier dans les domaines logistique, financier et judiciaire, afin d'améliorer les interventions en matière de protection des civils. Nous saisissons cette occasion pour rappeler que les attaques contre les civils sont inadmissibles. Nous condamnons avec la plus grande fermeté ces actes odieux.

Les retombées des affrontements militaires en cours au Soudan demeurent très préoccupantes. L'afflux de Sud-Soudanais retournant au pays, de réfugiés soudanais et de ressortissants de pays tiers, conjugué à la réduction des mouvements de marchandises et de carburant en provenance du Soudan, met à rude épreuve les populations vulnérables et exacerbe la situation humanitaire déjà désastreuse.

Grâce à l'action du Gouvernement et des agents humanitaires, la population sud-soudanaise reçoit une aide humanitaire, malgré les attaques visant les convois humanitaires, et nous saluons tous ces efforts. Les trois membres africains du Conseil de sécurité condamnent avec force les attaques contre les agents humanitaires et appellent toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à garantir un accès sans entrave aux organisations humanitaires.

Le Gabon, le Ghana et le Mozambique encouragent la MINUSS à poursuivre ses efforts pour aider les autorités sud-soudanaises à créer les conditions permettant de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux populations dans le besoin. Tout en saluant l'évaluation des besoins au Soudan du Sud à la suite du conflit, réalisée par l'Union africaine et l'IGAD, les trois membres africains du Conseil appellent de nouveau la communauté internationale à revoir à la hausse son appui à l'aide humanitaire, dont le financement demeure largement insuffisant.

(l'orateur reprend en français)

Les enfants, le groupe le plus vulnérable dans les situations de conflit, paient le prix fort de la persistance de la violence dans le pays. À cet égard, nous reconnaissons les efforts menés par le Gouvernement sud-soudanais dans la mise en œuvre de mesures visant à prévenir et à combattre les violations contre les droits des enfants. Compte tenu de la complexité des défis auxquels est confronté le Soudan du Sud et de la dynamique régionale actuelle, nous encourageons une collaboration étroite entre la MINUSS, l'IGAD et l'Union africaine, ainsi que les autres missions et agences onusiennes afin d'affronter ensemble ces défis dans une approche holistique.

En conclusion, le Gabon, le Ghana et le Mozambique expriment leur profonde gratitude aux pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police pour leur engagement et leurs sacrifices au Soudan du Sud. Nous félicitons l'IGAD, l'Union africaine, la Communauté de Sant'Egidio et tous les autres acteurs engagés pour leurs efforts visant à aider le peuple et le Gouvernement sud-soudanais à surmonter leurs épreuves et à ouvrir la voie à une paix durable dans le pays.

M. Dai Bing (Chine) *(parle en chinois)* : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial Nicholas Haysom, M. Charles Tai Gituai et M. Marco Impagliazzo. Je salue en outre la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

Ces derniers temps, le Soudan du Sud a continué à promouvoir la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit au Soudan du Sud, il a réalisé des avancées régulières dans l'élaboration de la constitution et dans les processus électoraux, il est parvenu à un accord sur les ratios de répartition des Forces unifiées et, sur le plan législatif, il a pris des mesures importantes relatives, entre autres, à la sécurité nationale, à l'administration fiscale et aux finances. Ces progrès méritent d'être salués.

La Chine invite toutes les parties à poursuivre ce travail avec un sentiment d'urgence accru, à agir

conformément aux dispositions de l'Accord revitalisé et à la feuille de route prolongée, à accélérer les travaux dans les domaines clés et à créer des conditions favorables à la transition politique. Face aux tensions, aux difficultés et aux divergences relativement à la mise en œuvre de l'Accord, toutes les parties doivent donner la priorité au développement à long terme du pays dans l'intérêt de la population et trouver des solutions par le dialogue et la consultation afin de maintenir la stabilité et l'unité générales.

Le Soudan du Sud est le pays le plus jeune au monde. La communauté internationale doit faire preuve, le cas échéant, de plus de patience à l'égard du processus politique du pays, elle doit surtout respecter la souveraineté et l'appropriation nationale du Soudan du Sud et éviter les pressions et les ingérences qui pourraient exacerber les tensions.

La Chine appuie le rôle important que jouent les organisations régionales. Nous saluons la création d'une équipe spéciale conjointe par l'Organisation des Nations Unies, l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, à la demande du Soudan du Sud. Nous espérons une communication étroite entre l'équipe spéciale et le Soudan du Sud en vue de faire avancer des processus clés tels que l'élaboration de la constitution et l'organisation d'élections législatives.

La période considérée a été marquée par une diminution des violences intercommunautaires au Soudan du Sud. Il convient de saluer les efforts déployés par le Gouvernement sud-soudanais à cet égard. Cela dit, les conditions de sécurité demeurent fragiles, notamment dans l'État du Haut-Nil et l'État de Jongleï, où ont eu lieu des attaques contre des camps de déplacés et des véhicules humanitaires. La Chine invite le Gouvernement sud-soudanais à renforcer la prévention des conflits et à promouvoir la réconciliation nationale. Dans le même temps, la consolidation des capacités du Gouvernement en matière de sécurité est essentielle à l'amélioration de la situation dans ce domaine.

Le Soudan du Sud a souligné à plusieurs reprises que l'embargo sur les armes imposé par le Conseil de sécurité avait eu des effets néfastes importants sur le maintien de la sécurité dans le pays. Les pays de la région n'ont également cessé de demander la levée des sanctions injustifiées contre le Soudan du Sud. Le Conseil de sécurité doit écouter attentivement les voix du Soudan du Sud et de la communauté internationale, et lever les sanctions en question sans délai.

L'économie et les moyens de subsistance de la population sont des facteurs importants pour la paix et la stabilité du Soudan du Sud. Récemment, le pays a connu

des conditions économiques désastreuses marquées par une dévaluation dramatique de sa monnaie, une forte inflation et une grave pénurie alimentaire. À ce jour, il y a 4 millions de déplacés et 9 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire. Le conflit au Soudan a également exacerbé la crise humanitaire au Soudan du Sud.

La communauté internationale, en particulier les pays développés, doit aider la population sud-soudanaise à faire face à ses difficultés quotidiennes et accroître l'aide humanitaire ainsi que le soutien au développement, sans y assortir aucune condition politique. Le Fonds monétaire international et d'autres institutions financières internationales doivent augmenter davantage leur appui au Soudan du Sud.

La Chine a toujours attaché une grande importance aux difficultés rencontrées par le Soudan du Sud et s'est employée activement à lui venir en aide dans la mesure de ses capacités. Il y a peu, la Chine a fourni au Soudan du Sud une aide alimentaire d'urgence, notamment du riz, dont ont bénéficié dix États et trois zones administratives du pays, et qui a permis d'aider les rapatriés et les réfugiés touchés par le conflit au Soudan. Les Casques bleus chinois ont réparé deux ponts et 40 kilomètres de routes dans l'État du Bahr el-Ghazal occidental, et ont ainsi permis à 30 000 habitants d'être reliés les uns aux autres. La Chine est prête à poursuivre la collaboration avec la communauté internationale et à contribuer de manière constructive à la paix et au développement au Soudan du Sud.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant spécial Haysom, M. Charles Tai Gituai et M. Marco Impagliazzo de leurs exposés. Je salue la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

La situation à laquelle est confronté le Soudan du Sud est effectivement des plus complexes compte tenu des difficultés sur les plans humanitaires, politiques et des droits humains.

Nous sommes avant tout préoccupés par la situation humanitaire dans le pays, qui s'est aggravée depuis le début du conflit au Soudan, notamment en raison de l'afflux de réfugiés qui s'ajoutent aux presque 2,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Cette situation épuise les ressources disponibles, crée des tensions et entraîne une grave crise humanitaire dans les régions proches du Soudan.

Nous condamnons les attaques contre les convois humanitaires. Il faut renforcer la protection afin de

permettre à ceux dont c'est le travail de venir en aide aux plus vulnérables, et exiger un accès sans entrave à l'aide humanitaire, conformément au droit international humanitaire.

Deuxièmement, concernant le volet politique, nous nous inquiétons de la lenteur avec laquelle l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud est mis en œuvre ainsi que des retards dans la réalisation des objectifs convenus en août 2022. Pour que la transition politique s'opère enfin, il est impératif que toutes les parties s'engagent en faveur du processus de paix et de sa mise en œuvre. À cet égard, nous demandons qu'il n'y ait plus de nouvelles impasses politiques qui pourraient être considérées comme des violations de l'Accord revitalisé et qui pourraient entraver l'élaboration des mesures de confiance mutuelle entre les parties.

Comme nous le disons régulièrement dans nos déclarations, la participation des femmes aux processus électoraux et à la transition vers la paix revêt la plus haute importance, conformément aux dispositions de la résolution 1325 (2020). À cet égard, nous encourageons le Gouvernement à redoubler d'efforts pour atteindre le quota minimum de 35 % de femmes dans les institutions de transition et les organes exécutifs, et nous soulignons le rôle joué par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) en faveur de l'autonomisation des femmes pour atteindre cet objectif.

Ma délégation estime également qu'il est nécessaire de préserver un espace civique où prime le dialogue, sans restriction à la liberté d'opinion et d'expression, et de donner plus de possibilités aux journalistes, aux défenseurs et défenseuses des droits humains, aux travailleurs et travailleuses humanitaires et aux correspondants et correspondantes des médias de mener à bien leurs activités.

En ce qui concerne la situation des droits humains, nous sommes préoccupés par les données figurant dans le rapport du Secrétaire général (S/2023/433), qui font état d'une augmentation de 36 % des actes de violence, dont beaucoup visent les femmes et les enfants, y compris les actes de violence sexuelle. Nous condamnons les 39 violations graves confirmées par l'équipe spéciale de pays (surveillance et information), notamment les meurtres, les mutilations, le recrutement et l'utilisation d'enfants dans le conflit, les enlèvements et les viols. L'Équateur, en tant que signataire des Principes de Paris et des Principes de Vancouver, et en tant que Vice-Président du Groupe de travail sur les enfants et les conflits armés, est profondément attaché à la mise en œuvre de solutions durables pour

prévenir le recrutement d'enfants et protéger les droits des enfants et des jeunes dans les situations de conflit. Nous rappelons en outre les 22 exécutions extrajudiciaires de personnes accusées de violences intercommunautaires. Tous ces crimes doivent faire l'objet d'une enquête et être sanctionnés.

Nous accueillons favorablement tous les efforts en faveur du dialogue et d'un cessez-le-feu au Soudan, en particulier ceux déployés par les pays voisins et le Président sud-soudanais. Nous encourageons le Gouvernement sud-soudanais à poursuivre ses efforts pour cristalliser la consolidation de la paix, en partenariat avec la Commission de consolidation de la paix, afin de mobiliser l'appui international et de pérenniser la paix.

Enfin, nous félicitons la MINUSS pour le travail qu'elle a accompli dans un contexte interne complexe, caractérisé par des demandes humanitaires croissantes. Nous soulignons le caractère transversal des questions de genre dans les efforts décrits dans son rapport et nous demandons qu'on évite d'imposer des restrictions qui pourraient compromettre l'accomplissement de son mandat.

M^{me} Dautllari (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, de son exposé et je souligne notre appui à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS). Je remercie également M. Charles Tai Gituai et M. Marco Impagliazzo de leurs exposés instructifs. Je voudrais également remercier la Communauté de Sant'Egidio du travail qu'elle accomplit dans différents pays. Nous saluons la présence du représentant du Soudan du Sud à la présente séance.

L'Albanie accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général (S/2023/433) et partage ses préoccupations quant à la situation difficile au Soudan du Sud, qui a été aggravée par les combats en cours au Soudan, entraînant un afflux d'armes et de réfugiés et des interruptions du commerce transfrontalier.

Je voudrais aborder brièvement trois points.

Premièrement, nous sommes préoccupés par les retards accusés dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et de la feuille de route. Nous nous félicitons des progrès réalisés dans l'élaboration d'une constitution et les processus électoraux, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour accélérer les progrès et faciliter la transition vers un gouvernement permanent. Nous appelons le Gouvernement de transition à concentrer ses efforts

sur la mise en œuvre des réformes en cours, notamment l'adoption et la promulgation de la loi sur les élections nationales, et à concrétiser les plans de déploiement des Forces unifiées nécessaires. Le Gouvernement doit également collaborer avec la MINUSS en vue de préparer efficacement des élections pacifiques et ouvertes à toutes et à tous, en garantissant une véritable participation des femmes et de la société civile.

Deuxièmement, la situation en matière de protection des civils reste très préoccupante. Ces efforts sont entravés par la violence infranationale au Soudan du Sud. Des régions telles que le Haut-Nil et Jongleï ont été le théâtre de graves violences, de déplacements massifs et de niveaux élevés de violence sexuelle. De même, nous voudrions exprimer notre profonde inquiétude suite aux récents affrontements ethniques sur le site de protection des civils de Malakal. Nous demandons au Gouvernement d'intensifier ses efforts pour lutter contre les violences en cours, prévenir toute nouvelle escalade et veiller à l'application du principe de responsabilité.

À cette fin, l'afflux de réfugiés en provenance du Soudan, y compris les rapatriés sud-soudanais, suscite des inquiétudes quant au risque de nouvelles violences intercommunautaires et d'affrontements ethniques. Le Gouvernement doit s'efforcer de s'attaquer aux causes profondes du problème, d'atténuer les tensions et de collaborer avec la MINUSS pour renforcer la protection des civils.

Troisièmement, la situation humanitaire désastreuse, y compris l'insécurité alimentaire, requiert notre attention. La criminalité et les embuscades routières visant les convois humanitaires et commerciaux ont touché plus de 460 000 personnes. Nous appelons le Gouvernement à faciliter un accès sûr et sans entrave aux partenaires humanitaires pour qu'ils puissent apporter une aide essentielle dans toutes les régions du Soudan du Sud. Nous condamnons fermement les violences dirigées contre le personnel et les biens humanitaires, et demandons que les auteurs de ces crimes répondent pleinement de leurs actes.

Pour terminer, les processus électoraux et constitutionnels sont des éléments essentiels pour l'édification d'un Soudan du Sud stable et pacifique. Nous ne pouvons pas permettre que les retombées de la crise au Soudan portent atteinte au processus de transition. Le Gouvernement doit redoubler d'efforts, mettre en œuvre les objectifs de l'accord de paix qui n'ont pas encore été atteints et travailler en étroite collaboration avec la MINUSS pour préparer le terrain en vue de la tenue d'élections libres, régulières et démocratiques.

M. Olmedo (France) : Je remercie à mon tour le Représentant spécial Haysom, M. Gituai, Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, et M. Impagliazzo, Président de la Communauté de Sant'Egidio, pour leurs interventions. Je souhaite aussi la bienvenue au représentant du Soudan du Sud à cette séance.

Nous sommes préoccupés par les retards pris dans la mise en œuvre de la feuille de route. La préparation des élections prévues au Soudan du Sud fin 2024 a besoin en particulier d'avoir un cadre législatif et constitutionnel, la mise en place d'institutions et l'octroi de ressources budgétaires. Les Nations Unies sont mandatées pour apporter leur assistance technique, en complément des efforts des autorités. Nous encourageons en outre les autorités à préserver les conditions d'un débat démocratique.

La France est préoccupée par l'impact du conflit au Soudan sur la stabilité du Soudan du Sud. D'ores et déjà, le conflit a aggravé la situation humanitaire, avec plus de 100 000 réfugiés de retour au Soudan du Sud.

La France et l'Union européenne sont solidaires des pays de la région. L'assistance humanitaire de l'Union européenne s'élève à 81 millions d'euros au Soudan du Sud en 2023. La France a mobilisé 41,3 millions d'euros pour faire face à la crise humanitaire en cours au Soudan et répondre à son impact régional.

Nous reconnaissons aussi les efforts de médiation du Soudan du Sud, mais nous regrettons la tentative du Soudan de fragiliser les efforts de paix de la région.

Ce contexte régional ne saurait détourner l'attention du Soudan du Sud et de sa transition politique. La France salue les efforts de la région pour accompagner ce processus. Les États membres de l'Union européenne ont approuvé le 24 mai un financement pour les mécanismes de suivi de l'Autorité intergouvernementale pour le développement à hauteur de 5,8 millions d'euros.

Nous soutenons aussi l'action de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, qui continue d'assurer des fonctions essentielles de protection des civils et de renforcement des capacités du Soudan du Sud. La France y prend sa part en soutenant, avec son ambassade sur place, des projets de réinsertion et en apportant une expertise en matière de gestion des stocks d'armes et de munitions. Les autorités sud-soudanaises doivent tirer le plein parti de l'appui de l'ONU, de la région et de la communauté internationale pour accélérer la mise en œuvre de la transition politique. C'est indispensable dans un contexte où l'instabilité régionale exacerbe les vulnérabilités existantes.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Nicholas Haysom, et le Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, M. Charles Tai Gituai, de leurs exposés. Nous remercions également M. Marco Impagliazzo, Président de la Communauté de Sant'Egidio, de son rapport, et nous saluons la participation à la présente séance de M. Akuei Bona Malwal, Représentant permanent du Soudan du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Le Soudan du Sud traverse actuellement une période difficile. Le conflit qui sévit au Soudan voisin a des conséquences évidentes sur la situation dans le pays, entraînant divers problèmes graves. Le nombre de réfugiés et de rapatriés sud-soudanais avoisine les 90 000 et fait peser un fardeau supplémentaire sur le pays. Dans ce contexte, nous saluons les efforts politiques et diplomatiques entrepris par le Président Salva Kiir Mayardit depuis le début des affrontements au Soudan. Djouba, comme les autres capitales de la région, est bien consciente de la complexité de la dynamique politique dans le pays, et il s'agit d'un facteur essentiel dans la recherche d'une voie conduisant au règlement de cette question.

Malgré la complexité de la situation, le Gouvernement est parvenu à faire avancer le processus d'édification de l'État et a continué de s'acquitter de ses engagements au titre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud et de la feuille de route qui y est associée. Nous prenons note du travail productif du Parlement, du lancement des préparatifs des élections qui se tiendront en décembre 2024 et du travail accompli en ce qui concerne la rédaction de la constitution. Nous convenons de la nécessité d'accélérer ces processus et de respecter le calendrier convenu. Cependant, tout cela exige de mobiliser un soutien plus large en faveur de Djouba. Nous continuons de considérer comme une priorité l'action ciblée des autorités sud-soudanaises visant à former une force armée unifiée au Soudan du Sud, garante de l'avancement du processus de paix et de la bonne tenue des élections législatives. Nous constatons que la phase I de la création d'une armée unifiée a été achevée et qu'un accord a été conclu sur la structure de commandement de niveau intermédiaire et sur un budget pour le déploiement des militaires qui ont terminé leur formation. Toutefois, le lancement de la phase II reste au point mort.

Nous sommes préoccupés par les informations faisant état de violences persistantes dans certaines régions périphériques du Soudan du Sud, de combats localisés et de conflits armés intercommunautaires, qui entraînent de

nouveaux flux de réfugiés et de déplacés. Les affrontements entre les différents groupes d'opposition sont également préoccupants. Nous condamnons fermement toute violation de l'accord de paix et tout acte de violence contre les civils, y compris les travailleurs humanitaires. Nous prenons acte des mesures prises par le Gouvernement pour y faire face. Nous saluons les efforts de médiation déployés par l'Union africaine et les États membres de l'Autorité intergouvernementale pour le développement et nous espérons que la Communauté de Sant'Egidio poursuivra son travail afin de ramener d'autres groupes sur la voie du dialogue. Nous exhortons toutes les parties non signataires de l'accord de paix à se joindre au processus de paix. Nous appuyons l'action de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), qui contribue fortement à la stabilisation de la situation et à la mise en œuvre de l'accord de paix. Nous appelons la MINUSS et les autorités locales à coordonner étroitement leurs efforts en vue de régler les conflits intercommunautaires. Nous demandons instamment à la Mission d'accorder une plus grande attention à la stabilisation de la situation et d'aider les autorités sud-soudanaises à s'acquitter de leurs engagements dans le cadre de la période de transition.

Le régime de sanctions imposé par le Conseil de sécurité au Soudan du Sud a sensiblement compliqué le déploiement d'unités des forces armées unifiées et le renforcement des structures de sécurité de l'État. Les paramètres de l'embargo sur les armes ont été assouplis, mais cela ne suffit pas. Nous sommes fermement convaincus qu'il faut prendre des mesures plus énergiques pour assouplir ces restrictions, conformément à la demande de Djouba, dont l'Union africaine s'est fait l'écho. Nous sommes catégoriquement opposés à l'utilisation des sanctions du Conseil de sécurité comme moyen de pression ou d'ingérence dans les affaires intérieures du Soudan du Sud, ainsi qu'aux tentatives de compléter ces sanctions par des mesures restrictives illégales et unilatérales.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Soudan du Sud et Chef de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), M. Nicholas Haysom, le Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, M. Charles Tai Gituai, et le Président de la Communauté de Sant'Egidio, M. Marco Impagliazzo, de leurs exposés perspicaces. Le Japon prend note du récent rapport du Secrétaire général sur la MINUSS (S/2023/433), qui décrit les progrès et les défis au Soudan du Sud et souligne la pertinence du mandat de la Mission. Le Japon tient à remercier l'ensemble du personnel de la MINUSS pour son action au service de la

protection des civils et de l'atténuation de la violence dans un environnement difficile. En tant que pays fournisseur de contingents, nous sommes déterminés à poursuivre notre déploiement au sein de la MINUSS. Je voudrais faire quatre observations concernant la paix, la sécurité et la stabilité à long terme du Soudan du Sud, qui sont étroitement liées au mandat de la MINUSS.

Premièrement, il reste crucial de mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Celle-ci doit respecter les délais fixés dans la feuille de route, qui constitue la base d'une paix durable au Soudan du Sud. À cet égard, nous saluons les progrès accomplis, notamment l'approbation de l'amendement de 2023 à la loi de 2012 sur les élections nationales et les préparatifs en cours pour le déploiement des Forces unifiées nécessaires. Toutefois, nous sommes préoccupés par le fait que la mise en œuvre d'autres aspects a pris du retard. Le Japon appelle toutes les parties prenantes à coopérer avec le Soudan du Sud aux fins de la mise en œuvre globale de l'Accord pour garantir la tenue des élections législatives en décembre 2024.

Deuxièmement, nous avons constaté une diminution des violences intercommunautaires au niveau infranational. Toutefois, nous craignons que l'afflux de rapatriés et de réfugiés en provenance du Soudan n'aggrave la situation. À cet égard, nous saluons la collaboration entre le Président Salva Kiir Mayardit et les dirigeants de la région en vue de régler le conflit. Le Japon souligne la nécessité de renforcer la coordination internationale et de poursuivre la collaboration.

Troisièmement, le déploiement rapide des Forces unifiées nécessaires devrait être organisé en tenant dûment compte de l'examen stratégique de la défense et de la sécurité. Parmi les autres tâches essentielles figurent l'unification de la structure de commandement et la mise en place d'une structure de gestion des armes et des armements.

Enfin, nous nous félicitons que le Gouvernement sud-soudanais coopère avec l'ONU, l'Union africaine, l'Autorité intergouvernementale pour le développement et les organisations compétentes dans divers domaines. Cependant, l'accord sur le statut des forces continue de faire l'objet de nombreuses violations et les opérations d'aide humanitaire continuent d'être ciblées par des attaques. Nous sommes particulièrement préoccupés par les restrictions et les taxes excessives imposées par le Gouvernement. Il faut renforcer la coopération avec la MINUSS pour que la Mission puisse s'acquitter pleinement de son mandat.

Pour terminer, le Japon se tient aux côtés du Gouvernement et du peuple sud-soudanais alors qu'ils s'efforcent de mettre en œuvre l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. À cet égard, nous appuyons également fermement la MINUSS et les acteurs humanitaires.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom, ainsi que M. Gituai et M. Impagliazzo. Je salue également la participation du Représentant permanent du Soudan du Sud à la présente séance.

Comme nous l'avons entendu, les combats qui se déroulent de l'autre côté de la frontière au Soudan ont exacerbé la situation humanitaire déjà critique au Soudan du Sud. Selon les informations recueillies, près de 120 000 personnes ont franchi la frontière, se rendant dans des zones où les besoins humanitaires sont déjà considérables et aggravant les tensions politiques et intercommunautaires. Le Royaume-Uni félicite le Gouvernement sud-soudanais d'avoir mis à disposition des moyens de transport pour les personnes qui rentrent chez elles et les réfugiés. Nous encourageons tous les efforts visant à préserver la sûreté et la sécurité de l'ensemble des rapatriés, des réfugiés et des communautés d'accueil. Nous félicitons le système des Nations Unies et les partenaires humanitaires de la rapidité avec laquelle ils ont réagi à la crise, et nous préconisons une stratégie souple et une gestion prudente des risques dans ce contexte en évolution.

Le Royaume-Uni est particulièrement préoccupé par les récents combats intercommunautaires qui ont éclaté dans le camp de protection des civils de Malakal, qui auraient entraîné la mort de 13 personnes et l'incendie de 4 000 maisons. Nous saluons l'action menée par les soldats de la paix de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour désamorcer les tensions, ainsi que les efforts plus larges qu'ils consentent pour protéger les civils dans tout le Soudan du Sud. Afin d'éviter que d'autres tragédies ne se produisent, il est urgent de trouver des solutions aux tensions à Malakal et de remédier aux causes profondes de la fragilité du Soudan du Sud.

Le Royaume-Uni appelle une nouvelle fois le Gouvernement sud-soudanais à faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre fin à la violence infranationale, fournir des services de base à sa population et réaliser de véritables progrès concernant la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous nous félicitons

de la création récente d'une équipe spéciale conjointe chargée du processus électoral et de l'élaboration de la constitution, coprésidée par le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Haysom. Cependant, comme nous l'avons entendu, les processus électoraux et constitutionnels accusent plus de neuf mois de retard, la loi sur les élections nationales n'ayant toujours pas été adoptée, et la Commission nationale de révision constitutionnelle devant encore être reconstituée. La législation ne suffira pas à elle seule à instaurer une paix durable au Soudan du Sud. Les lois doivent être promulguées et les institutions qu'elles créent doivent être financées. Les dividendes de la paix sont indispensables.

Le Royaume-Uni reste engagé en faveur du peuple sud-soudanais et de son cheminement vers la paix et la stabilité. Nous appelons le Gouvernement sud-soudanais à accélérer ce processus en mettant fin à la violence et à la corruption, en assurant la justice, en fournissant des services essentiels et en organisant des élections libres et régulières dans l'intérêt de son peuple.

M. Moretti (Brésil) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Représentant spécial Haysom, M. Gituai et M. Impagliazzo de leurs observations avisées.

J'adresse également mes remerciements à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS), à la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée et à la Communauté de Sant'Egidio pour leur précieux travail. Je prends acte de la présence de l'Ambassadeur Bona Malwal, et je salue la participation de la délégation sud-soudanaise à la présente séance.

Comme d'autres membres du Conseil de sécurité, le Brésil demeure préoccupé par les répercussions des hostilités en cours au Soudan sur le Soudan du Sud. Nous regrettons que les violents combats qui se déroulent au nord de la frontière aient forcé des milliers de personnes à quitter leur foyer, à se séparer de leur famille et à fuir le Soudan, dont un grand nombre vers le Soudan du Sud. Nous sommes préoccupés par la pression exercée sur les ressources limitées du Soudan du Sud, en particulier dans l'État du Haut-Nil et le comté de Renk. Nous sommes particulièrement préoccupés par la situation dans certaines régions du Soudan du Sud qui manquent de nourriture et d'eau potable. Nous craignons que le type de lutte pour le contrôle des ressources que nous avons observée à Malakal ne s'étende et n'exacerbe les tensions ethniques ailleurs. À cet égard, le Brésil appuie sans réserve l'action que la MINUSS, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) mènent sans relâche au

Soudan du Sud depuis le début du conflit au Soudan. Nous estimons qu'il est essentiel que la communauté internationale verse les fonds supplémentaires que le Secrétaire général, le HCR et l'OCHA ont réclamés dans leurs récents appels. Il est indispensable d'allouer des fonds supplémentaires et souples pour financer la sécurité alimentaire et l'action humanitaire au Soudan du Sud afin de prévenir les conflits. Nous condamnons les attaques au cours desquelles des acteurs humanitaires ont été tués alors qu'ils exerçaient leurs fonctions, et nous présentons nos condoléances à leur famille et à leurs proches. Nous demandons au Soudan du Sud de redoubler d'efforts pour assurer la sécurité de ces travailleurs essentiels et de veiller à ce que les auteurs de ces actes soient traduits en justice.

La persistance des violences à Abyei, dans le Haut-Nil, dans le Jonglei et ailleurs montre clairement que les efforts de maintien de la paix actuels gagneraient à être soutenus par des initiatives de consolidation de la paix. Nous avons déjà exprimé notre satisfaction quant à la participation croissante du Soudan du Sud aux travaux de la Commission de consolidation de la paix. Le Soudan du Sud et la communauté internationale peuvent néanmoins faire plus pour appuyer davantage d'efforts de consolidation de la paix. L'exposé présenté aujourd'hui par le représentant de la Communauté de Sant'Egidio démontre une fois de plus que le dialogue et la conciliation jouent un rôle déterminant dans la pérennisation de la paix. Nous sommes convaincus que les outils de règlement des conflits inhérents à la consolidation de la paix sont précieux pour les civils sud-soudanais, en particulier les femmes, les filles et les garçons qui vivent en dehors et loin de Djouba. La généralisation de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'utilisation de ces instruments conduirait à des cycles vertueux favorisant la pérennisation de la paix et la prévention de nouvelles vagues de violence.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais commencer par remercier le Représentant spécial Haysom et le Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, M. Gituai, pour leurs exposés. Nous remercions également notre partenaire, la Communauté de Sant'Egidio, dont nous apprécions les efforts de facilitation en vue d'un dialogue inclusif pour une paix durable au Soudan du Sud. Je salue aussi la présence du Représentant permanent du Soudan du Sud.

Je tiens tout d'abord à saluer la solidarité dont fait preuve le Soudan du Sud à l'égard de celles et ceux qui fuient le conflit dévastateur au Soudan, ainsi que les efforts déployés par le Gouvernement pour soutenir une solution pacifique du conflit. Les conséquences de ce conflit

exercent une pression accrue sur la cohésion sociale, la situation politique, ainsi que sur les besoins humanitaires et la réponse à y apporter au Soudan du Sud. C'est pourquoi nous avons annoncé des fonds supplémentaires pour soutenir la réponse humanitaire lors de l'événement de haut niveau sur la crise au Soudan et dans la région, organisé hier à Genève.

Alors que l'attention de la communauté internationale se concentre sur le Soudan, les efforts doivent être redoublés pour réaliser les étapes clefs de la transition qui détermineront l'avenir du Soudan du Sud. La Suisse réitère son engagement à soutenir le Gouvernement et le peuple du Soudan du Sud durant cette transition.

Qu'il me soit permis de souligner trois aspects.

Premièrement, par rapport au processus politique, nous encourageons vivement les parties à respecter les délais fixés dans la feuille de route et à mettre en place sans tarder les organes prévus. L'approbation de la loi électorale et la mise en place d'une équipe spéciale conjointe qui soutient la rédaction de la constitution et le processus électoral sont des étapes encourageantes. La rédaction d'une nouvelle constitution doit se faire de manière inclusive, en prenant en compte les voix de toutes et tous, y compris celles des femmes et des jeunes. En collaboration avec la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) et d'autres partenaires, la Suisse a soutenu un débat sur la gouvernance constitutionnelle, organisé par l'Université de Djouba. Pour de tels débats, qui peuvent contribuer à augmenter l'acceptation de la nouvelle constitution, un espace politique et civique libre, garantissant la liberté d'expression, de réunion et de presse, est fondamental.

Deuxièmement, sur les aspects du droit international, la protection des civils reste essentielle à la réussite de la transition politique. Malgré une baisse de la violence intercommunautaire et au niveau infranational, nous sommes préoccupés par l'augmentation marquée des violations des droits humains et des incidents violents touchant la population. Dans ce contexte, nous exprimons notre profonde inquiétude face au regain de violences survenues sur le site de protection des civils à Malakal. Nous appelons toutes les parties à promouvoir la prévention des conflits, compte tenu également de l'impact que le conflit au Soudan pourrait avoir sur le tissu social, surtout dans les régions frontalières. Nous soulignons ainsi l'importance de favoriser la reddition de comptes afin de briser les cycles de violence. Nous nous félicitons donc du soutien apporté par la MINUSS au Gouvernement pour le déploiement de tribunaux ad hoc et mobiles afin de renforcer l'état de droit.

Troisièmement, nous restons profondément préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire, qui touche plus des trois quarts de la population. À ce jour, seuls 30 % du plan de réponse humanitaire pour 2023 ont été financés. La communauté internationale doit faire davantage pour répondre à ces besoins élémentaires. Dans ce contexte, les attaques contre le personnel et les convois humanitaires sont inacceptables, illégales, et doivent cesser immédiatement. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et à permettre et faciliter le passage sûr, rapide et sans entrave de l'aide humanitaire. Nous félicitons la MINUSS d'avoir fourni des escortes de protection aux partenaires humanitaires, ce qui a permis de distribuer de la nourriture avant l'arrivée de la saison des pluies.

Je saisis cette occasion pour réitérer notre plein soutien au Représentant spécial et à la MINUSS. Son nouveau mandat souligne la nécessité de prendre en compte les effets négatifs des changements climatiques et confirme l'importance de la protection des civils et de la pleine mise en œuvre de la feuille de route. Ces prochains mois demandent à toutes les actrices et tous les acteurs de travailler ensemble pour répondre aux besoins et aux attentes de la population. À cette fin, la Suisse vient de renouveler son partenariat avec la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée et le Mécanisme de vérification et de surveillance du cessez-le-feu et du suivi de l'application des dispositions transitoires de sécurité, qui sont des instruments clefs pour faire avancer la transition.

La Présidente (*parle en arabe*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des Émirats arabes unis.

Tout d'abord, je remercie M. Nicholas Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général, et M. Gituai de leurs exposés utiles. Nous accueillons avec satisfaction la déclaration de M. Impagliazzo, excellente illustration de la mesure dans laquelle il importe de soutenir les initiatives et les efforts politiques qui favorisent le dialogue et la compréhension mutuelle entre des personnes de religions et de cultures différentes pour parvenir à la paix. Nous espérons que les pourparlers de paix de Rome déboucheront sur des solutions aux problèmes actuels du Soudan du Sud et nous réaffirmons notre engagement à l'appui de cette noble entreprise. Je salue également la participation du représentant du Soudan du Sud à la séance d'aujourd'hui.

Nous le savons tous, le chemin qui mène à la paix s'ouvre quand les parties se montrent disposées à entamer un dialogue véritable pour aplanir leurs divergences et poser les bases d'un rapport pacifique. Cela vaut

particulièrement pour la situation au Soudan du Sud, et j'en ferai donc le grand axe de ma déclaration. Avant tout, le dialogue intercommunautaire doit être renforcé pour mettre fin au cycle de la violence et instaurer une culture de la paix au niveau local. Nous estimons par conséquent que la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) joue un rôle essentiel quand elle prend langue avec les dirigeants locaux et traditionnels et crée un espace où aborder les problèmes, désamorcer les tensions et réaffirmer l'attachement des communautés locales aux valeurs de la coexistence pacifique.

Il nous semble également qu'un dialogue et des échanges constants entre toutes les parties prenantes, y compris les femmes et les jeunes, sont indispensables pour rebâtir la confiance entre les différents acteurs et progresser encore dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Qu'il me suffise de rappeler les mesures positives que le Soudan du Sud a prises à cet égard, telles que l'approbation de l'amendement à la loi sur les élections nationales et le dépôt de plusieurs projets de loi importants, ou encore l'approbation du budget national pour le déploiement des forces unifiées nécessaires. Nous insistons sur la nécessité de poursuivre dans cette voie, en tenant compte de la feuille de route et des échéances qu'elle prévoit. Nous soulignons également que la défense de l'intérêt national l'emporte sur toute autre considération.

Afin de consolider la paix, nous devons continuer de lutter contre les graves problèmes de sécurité qui se posent au Soudan du Sud, notamment au vu des faits récents dans l'État du Haut-Nil et en particulier dans la ville de Malakal. Le pays est toujours dans une situation où les civils et les travailleurs humanitaires sont pris pour cible et tués, et où les convois humanitaires et commerciaux sont attaqués. Il est donc plus difficile d'acheminer l'aide jusqu'à ceux qui en ont besoin et aux réfugiés qui arrivent au Soudan du Sud dans un contexte marqué par des tensions régionales. Dès lors, nous saluons le rôle joué par la MINUSS pour appuyer et renforcer l'aptitude du Gouvernement à protéger les civils et pour prendre des mesures d'anticipation, comme le déploiement de contingents, en application de son mandat. Nous nous félicitons également de son engagement à assurer la protection des travailleurs humanitaires et à faciliter l'accès humanitaire.

Pour terminer, nous comptons voir l'action diplomatique se poursuivre au niveau régional, avec le soutien résolu de la communauté internationale pour aider le Soudan du Sud à surmonter ses difficultés. Les organisations régionales, parmi lesquelles l'Union africaine et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, ont fait la preuve du rôle moteur qu'elle peuvent jouer en

faveur de la stabilité du pays, y compris en lançant une évaluation des besoins à la suite du conflit et en soutenant l'adoption de la constitution et le processus électoral dans le cadre de l'équipe de travail trilatérale afin de répondre aux aspirations du peuple sud-soudanais.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Je donne la parole au représentant du Soudan du Sud.

M. Malwal (Soudan du Sud) (*parle en anglais*) : Comme c'est la première fois que je m'adresse au Conseil de sécurité depuis que votre pays a pris la présidence pour ce mois, je tiens à vous féliciter, Madame la Présidente, et à travers vous votre délégation, pour la manière dont vous dirigez le Conseil et ses travaux. Je tiens aussi à souhaiter la bienvenue et à adresser mes remerciements à M. Haysom, Représentant spécial du Secrétaire général, à M. Charles Tai Gituai, Président par intérim de la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, et à M. Marco Impagliazzo, Président de la Communauté de Sant'Egidio, de leurs exposés perspicaces. Nous espérons qu'ils apporteront une contribution concrète à la réalisation de notre objectif commun qu'est l'instauration durable de la paix et de la sécurité au Soudan du Sud. Je tiens enfin à remercier l'Ambassadeur du Mozambique et les autres membres africains du Conseil de leur déclaration complète et bienvenue.

Ma délégation a pris note du rapport du Secrétaire général sur la situation au Soudan du Sud (S/2023/433), soumis en application de la résolution 2677 (2023), dans laquelle le Secrétaire général est prié de rendre compte de l'exécution du mandat de la Mission tous les 90 jours. Tout au long de la période considérée, le Soudan du Sud a connu une paix et une sécurité relatives sur l'ensemble de son territoire. Le Gouvernement revitalisé est déterminé à faire en sorte que le pays soit totalement pacifique et que la vie des citoyens ordinaires revienne à la normale. À cette fin, Djouba continue de tendre un rameau d'olivier à ceux qui n'ont pas encore adhéré à l'Accord revitalisé sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud. Nous appelons tous les partenaires épris de paix à se joindre à nous pour consolider ce qui a été accompli jusqu'à présent et à collaborer afin de mobiliser ceux qui n'ont toujours pas souscrit à l'Accord revitalisé, pour parvenir à une situation qui permette au pays de jouir d'une paix durable. Nous sommes conscients des importants retards accusés dans la mise en œuvre des objectifs convenus et restons déterminés à nous acquitter avec diligence des tâches qui restent à exécuter pour la bonne application de l'Accord revitalisé. Nous tenons

donc à assurer la communauté internationale que, malgré les problèmes que nous rencontrons, nous sommes résolus à faire tout ce que nous pouvons pour enregistrer des progrès notables vers la concrétisation de nos objectifs.

Dans son rapport, le Secrétaire général rappelle au Conseil les effets et la dévastation provoqués par les inondations après quatre années de pluies incessantes, et leurs conséquences sur le travail des soldats de la paix, en particulier à Bentiu, où les digues doivent être renforcées. À l'inverse, les faibles précipitations observées cette année dans certaines parties du pays nous font escompter une récolte médiocre, ce qui risque d'entraîner des cas de famine, ainsi que des déplacements et des migrations, qui créeront à leur tour de l'instabilité sur le plan de la sécurité et des tensions communautaires.

Nous sommes conscients de la menace que les inondations, la sécheresse et les chocs liés aux changements climatiques font peser sur la stabilité et la sécurité de notre pays, comme en témoignent les conflits qui opposent éleveurs et agriculteurs dans tout le pays. Nous exhortons la communauté internationale et la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) à se joindre au Soudan du Sud, par le biais d'initiatives qui donneront la priorité à la prévention des conflits et à l'alerte rapide, et à investir dans le développement durable à travers un mécanisme d'atténuation et d'adaptation convenu d'un commun accord qui ne laisserait personne de côté.

Depuis le début du conflit en République du Soudan, le Soudan du Sud a connu une migration de réfugiés et de rapatriés en provenance du Soudan. Nous avons été pris au dépourvu par la tournure rapide qu'ont pris les événements et ne disposons d'aucune préparation d'urgence. Compte tenu de la situation humanitaire déjà difficile au Soudan du Sud et des difficultés économiques, nous n'avons pas la capacité financière immédiate de remédier à cette situation désastreuse. Bien que nous soyons reconnaissants des efforts déployés jusqu'à présent, nous appelons la communauté internationale à redoubler d'efforts et de détermination pour venir en aide aux personnes déplacées.

Le Gouvernement sud-soudanais tient à exprimer sa profonde gratitude à la MINUSS, à l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD) et aux pays qui contribuent à la mise en œuvre de la feuille de route. Nous exhortons les partenaires et amis qui n'ont pas encore apporté leur appui à la mise en œuvre de la feuille de route à le faire, afin de permettre aux parties de l'appliquer de manière efficace et positive et d'assurer le bon déroulement des élections générales, comme le prévoit l'Accord revitalisé.

Le Soudan du Sud remercie la MINUSS, l'Union africaine, l'IGAD, la Commission mixte de suivi et d'évaluation reconstituée, la Communauté de Sant'Egidio et d'autres organisations et mécanismes connexes de leur appui constant dans le cadre de l'Accord revitalisé, ainsi que les pays fournisseurs de contingents ou de personnel de police qui contribuent à assurer la poursuite de nos progrès vers un avenir meilleur. Nous assurons la communauté internationale de notre ferme volonté de mettre en œuvre l'Accord revitalisé et d'instaurer une paix et une stabilité durables au Soudan du Sud.

Pour terminer, en dépit des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de l'Accord revitalisé, les parties sont déterminées à le mettre pleinement en œuvre. Nous exhortons la communauté internationale, les partenaires régionaux et les amis du Soudan du Sud à ne pas baisser les bras.

La Présidente (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre oratrice ou orateur inscrit sur la liste.

J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 16 h 45.